

Image not found or type unknown



Ecole et transport en bus

Par **lila2014**, le **20/09/2016** à **21:40**

Bonjour, rnMa fille doit rentrer à l'école l'année prochaine. L'école de ma commune ne dispose pas de cantine et du fait ils emmènent les enfants (de la maternelle au CM2) en bus jusqu'à une autre commune pour la restauration.rnSuis je en droit de refuser le transport en bus de ma fille? Est ce un motif légitime pour demander une dérogation scolaire?rnPour la petite histoire, il y a moins d'un an les bus scolaires se sont rentrés dedans faisant 14 blessés légers...rnMerci de votre aide

Par **Lag0**, le **21/09/2016** à **07:39**

Bonjour,rnJe suppose que la cantine n'est pas obligatoire, si ?